

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 14 juin 2010
Séance du 18 mai 2010

10 Subventions sur projet - associations culturelles

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM. MONTES, LEGRAND, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, MM. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, BARBETTE, M. MACHU, Mmes FÉVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CARLIER
Mme BASMAISON
Mme M'BAYE-DIAO
M SEGUIN
Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : M. VILLEMMAIN
Pouvoir à : M. MONTES
Pouvoir à : M. BOUHLAMANE
Pouvoir à : Mme MAUPIN
Pouvoir à : M. TAHI

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

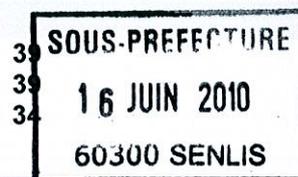
Mme PORAS
M. NACHITE
Mme RIFFAULT
M. VARLET
M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

■ **Rapport de présentation :**

Madame CAPON, 1^{ère} adjointe au maire, expose :

- Le club de loisirs audiovisuel et photo (CLAP) organise une initiation et une formation pour des adhérents intéressés en photo et vidéo d'Intergénération. L'association a également un projet de film sur le tri sélectif.
- Le centre Georges Brassens souhaite organiser une scène ouverte sur le dernier trimestre 2010 en vue de la préparation du festival Rires sur un plateau en 2011.
- Le théâtre de la Paillasse organise une création théâtrale « Le besoin d'aimer » afin de promouvoir la ville de Creil par la création artistique et culturelle.



Article	Associations	Subvention 2009	Propositions 2010
6574/33/CA	CLAP	350 €	360 €
6574/33/CA	Centre Georges Brassens		4 000 €
6574/33/CA	Théâtre de la Paillasse		3 500 €
	TOTAL		7 860 €

maintenant !

Vous êtes appelés à voter

- Le conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis de la commission « épanouissement citoyen et jeunesse » en date du 18 mai 2010.

Entendu le rapport de présentation,

- Vote ordinaire:

Mme BOUKHELIF ne prend pas part au vote.

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

- Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'attribuer les subventions aux différentes associations, conformément aux tableaux dressé ci-après :

Article	Associations	Propositions 2010
6574/33/CA	CLAP	360 €
6574/33/CA	Centre Georges Brassens	4 000 €
6574/33/CA	Théâtre de la Paillasse	3 500 €
	TOTAL	7 860 €

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **16 JUIN 2010**

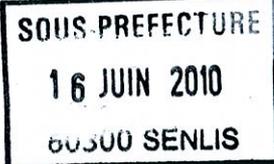
Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 16/06/10 Signature Le Maire

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

Maire de Creil,
Conseiller général de l'Oise



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
Creil
OISEPICARDIE